

Quoi de neuf ?

www.chevrieres.fr

 commune de chevrières - isère

Mai 2019 - N 113



Bulletin communal de Chevrières

Sommaire

Vie Communale p.3

- * *Vœux du Maire*
- * *Subventions*
- * *Bâtiments*
- * *Voirie*
- * *Quelques chiffres*
- * *Stationnement*
- * *Aire de pique-nique*
- * *Cimetière*
- * *Eclairage du terrain de sport*
- * *Commémoration guerre 1939-1945*
- * *Retour sur le centenaire de l'armistice*
- * *Repas des aînés*

Du côté des écoles p.8

- * *Syndicat Intercommunal Scolaire*
- * *Ecole de Murinais*
- * *Ecole de Saint Appolinard*
- * *Garderie Périscolaire « La Cabotte à Lou Petiot »*

Vie Associative p.13

- * *Sapeurs-Pompiers*
- * *Club du Golat*
- * *L'ADMR de Chatte*
- * *L'AEP*
- * *La Paroisse*
- * *Le Clac*
- * *La Gymnastique*
- * *Le Yoga*
- * *la Chorale « Les Kumbayas »*
- * *La Bartifelle*
- * *La Bibliothèque*

Chroniques p.25

- * *Chevrières et ses lieux-dits*
- * *Le père Dabon*
- * *L'histoire se répète !*

Services p.30

- * *Déchetterie mobile*
- * *Direction des finances publiques*
- * *Contact service eau et assainissement*
- * *Locations*
- * *Numéros utiles*

Informations p.36

- * *Etat Civil*
- * *Agenda*

COMPTEUR LINKY

Depuis quelque temps, la mairie reçoit des copies de courriers concernant le refus d'abonnés à l'installation des nouveaux compteurs électriques "Linky". Elles sont rangées dans un dossier spécifique mais la commune ne peut en aucun cas s'opposer à cette nouvelle installation.

Lors du remplacement de votre compteur, un courrier d'information vous sera envoyé par Enedis qui mandatera un technicien spécialement habilité et formé à la pose du compteur Linky. Si le compteur est situé à l'intérieur de votre logement, un rendez vous devra être pris avec vous.

La caserne de Chevrières recrute !!!

Vous habitez Bessins, Chevrières, Murinais ou St Appolinard
Vous avez entre 16 et 50 ans
Vous êtes intéressés par le milieu des pompiers ou obtenir quelques informations
Vous avez envie de donner de votre temps à vos concitoyens
Venez découvrir nos activités (secours à personne, incendie etc...) durant nos manœuvres mensuelles, le dernier vendredi de chaque mois à la caserne de Chevrières.

Contactez nous par avance
David Lepine 06 84 88 13 43
Jean Gaillard 06 74 55 93 82



Vie Communale

VŒUX DU MAIRE 2019

Le dimanche 13 janvier 2019, plus de 370 personnes étaient présentes.



Après avoir formulé ses vœux à cette très nombreuse foule, le Maire a présenté le Conseil Municipal, les salariés de la commune, du syndicat intercommunal scolaire, les présidents(tes) d'associations, le chef des pompiers etc...

Il a poursuivi par l'accueil des nouveaux Chevriérois en leur souhaitant la bienvenue et leur intégration dans la vie associative du village autant que faire se peut.

Quelques mots sur la communauté des communes la SMVIC (Saint Marcellin Vercors Isère Communauté) où tout le monde a bien compris qu'à part le volet économique (zones artisanales et industrielles), la mutualisation qui devait engendrer quelques économies est le théâtre d'augmentations en tous genres.

Si l'on ajoute à cela la lenteur pour prendre certaines décisions (par exemple punitions en ce qui concerne les déchets sur les points d'apport volontaire).

En ce qui concerne les gros travaux de voirie et de bâtiments, le maire a encore rappelé que malgré les baisses des dotations de l'état mais avec les aides du département, des travaux conséquents ont été réalisés. Egalement son espoir que les communes restent en l'état pour assurer la meilleure gestion possible des finances, pour prendre des décisions rapidement avec la possibilité de faire travailler les petites et moyennes entreprises locales.

La matinée s'est terminée par « le verre de l'amitié » qui porte toujours bien son nom.

BATIMENTS

La dernière façade « Colomb » a été réalisée de même que le soubassement de l'église ainsi que ses portes extérieures et le mur qui borde la place Vincendon Dumoulin. L'espace entre le mur et la toiture a été bardé style ancien séchoir à noix.

La murette qui longe la cour de l'école primaire a été repeinte en harmonie avec celle qui avait été crépie de l'autre côté lors des travaux du parking.

Un portail délimitant la propriété « Colomb » et le parking a été installé.

VOIRIE

Toujours avec la même politique qui consiste à avoir une voirie en parfait état, il a été décidé les gros travaux d'enrobés suivants :

- * Partie allée de Montolivet (environ 120 mètres linéaires),
- * Chemin de St Marcellin : remise en état suite à un glissement de terrain (100 ml),
- * Allée Chalvin de Blagneux (200 ml),
- * Une grande partie du Chemin de St Appolinard ainsi que l'élargissement vers terrain de sport pour la déchèterie mobile et l'élargissement en face de la maison de Mr et Mme Fayard (450 ml),
- * Chemin des terrifaux à partir de la maison de Mr et Mme Roubeau (250 ml),
- * Allée des Grands Pains (250 ml).

A ces travaux se rajoutent les entretiens courants de fossés, de fauchages de banquettes, marquages au sol etc...

QUELQUES CHIFFRES

Les comptes 2018 sont clôturés comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	488 477.69 €	500 265.10 €
Dépenses	320 530.72 €	620 144.68 €

Vie Communale

La différence entre les dépenses et les recettes d'investissement est financée par la trésorerie de la commune qui était en fin d'année d'environ 300 000€ et ce malgré d'importants travaux de voiries et de bâtiments.

Budget prévisionnel 2019

Les recettes et dépenses de fonctionnement s'équilibrent à 696 070.65 € et celles de l'investissement s'équilibrent à 648 709.05€.

Il est à noter qu'aucune augmentation d'impôt n'a été effectuée depuis très très longtemps. Les comptes 2018 et le budget prévisionnel 2019 ont été votés à l'unanimité lors du conseil municipal. Le Maire a encore une fois remercié le conseil pour ce vote qui dure depuis 1983.

STATIONNEMENT

Le nombre de places de parkings étant largement suffisant (sauf en cas de manifestations ponctuelles), nous rappelons notamment aux parents d'élèves que même pour la pose minute (parfois à rallonge), qu'ils doivent stationner sur les places prévues à cet effet.



« Je plains la personne qui sera photographiée avec sa voiture sur le marquage au sol "interdit de stationner" »

Jean-Michel ROUSSET

AIRE DE PIQUE-NIQUE

Quelques arbres ont été coupés et d'autres nettoyés afin de mieux profiter de la vue exceptionnelle qu'offre ce site. (cf. photo de couverture).

CIMETIERE



« Quel bel exemple laissé aux jeunes par les personnes (elles beaucoup moins jeunes) au niveau de la propreté du cimetière alors que nos employés communaux d'hier ou d'aujourd'hui ont toujours eu à cœur de l'entretien de ce lieu.

Une surveillance sera assurée et la fierté des personnes reconnues sera à son plus bas niveau. »

Jean-Michel ROUSSET

ECLAIRAGE DU TERRAIN DE SPORT

Les utilisateurs du terrain de sport ont la chance de pouvoir l'utiliser de nuit grâce à l'éclairage public qu'ils peuvent enclencher librement. Nous rappelons que par souci d'économies et de civisme, il n'est pas compliqué d'éteindre la lumière en partant.

COMMEMORATION GUERRE 1939-1945

La cérémonie aura lieu le 8 Mai 2019 à 10h00 très précises. Pour des raisons de disponibilités, la gerbe pour le cimetière sera déposée la veille avec des combattants et Mr le Maire. Les fleurs apportées par les enfants seront déposées devant le monument aux morts du village.

Venez nombreux, enseignants, parents, enfants et la population pour ce devoir de mémoire.

Vie Communale

RETOUR SUR LE CENTENAIRE DE L'ARMISTICE - 11 NOVEMBRE 2018

La cérémonie du 100^e anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918 a rassemblé beaucoup beaucoup de monde.

Après lecture des messages officiels, un lâcher de 29 ballons a eu lieu ; **A chaque ballon correspondait le nom d'un combattant décédé pendant cette terrible période.**

Merci aux jeunes filles du lycée qui ont lu des hommages de leur propre création aux victimes de la grande guerre.

Merci également aux enfants et à leurs enseignants ainsi qu'aux parents, aux musiciens, à la personne qui s'est occupée de la sonorisation et à toutes les personnes qui par leur présence ont participé à ce devoir de mémoire.

Une exposition très locale réalisée par des bénévoles – **qu'ils en soient remerciés** - a été très appréciée. Une exposition qui a été mise à disposition également pour les vœux et pour le repas des aînés.



Vie Communale

REPAS DES AINES DU 03 MARS 2019

Quatre-vingt dix personnes étaient prévues, quelques-unes n'ont pu être présentes (grippe oblige). Le Maire a vivement remercié les nombreux participants, les bénévoles et les élus qui se sont rendus libres ce jour-là.

A la fin du repas, il a également remercié le traiteur qui comme les années précédentes a copieusement régalié tous les convives.

C'est la journée où tout le monde prend le temps de parler, d'écouter blagues et chansons, et même esquisse quelques pas de danses.

Merci aux animateurs de la journée qui se reconnaîtront. Au cours de ce repas notre écrivain Mr Jean Dherbey, nous a lu le poème suivant :

FABLE MODERNE

Un fils de paysans peu tenté par l'agriculture

Se plaignait que son père le fit se lever aux aurores !

« Les coqs, disait-il, ont beau chanter tôt la nature

Je dois être debout bien plus avant encore.

Et, pour quoi faire? Labourer quelque champ

Puis conduire au pré les bêtes pour y brouter.

Belle vie que celle-ci, où l'aube au couchant

Je dois interrompre mes siestes afin d'aller travailler »

Fatigué de devoir la campagne ainsi parcourir

Pour la grande ville, il décida de partir.

Il espérait s'offrir à un seigneur moins exigeant

Cherchant un travail peu pénible, payé un bon prix !

Hélas ! Ici point d'aubaine, il sua pire qu'aux champs !

Comme il tannait les peaux, l'air était pourri

Il changea donc encore et c'est des douleurs qu'il obtint !

Les sacs d'un charbonnier lui meurtrissaient les reins.

« Comme j'ai regret, se dit-il, de mon premier labeur
Quand, au hasard de mes pas je cueillais des fleurs ! »

Sa nature l'ayant joliment doté, il songea aux filles...

« Le diable m'emporte si je n'en trouve pas une gentille

Il se passera peu de temps avant que je ne le puisse ! »

**Hélas ! Il dut déchanter, point d'argent, point de
cuisses !**

Sa bourse était vide et les portes restèrent closes.

Il erra l'âme en peine et s'en retrouva tout chose !

**Alors, N'en pouvant plus de honte et de douleur,
furieux !**

**Il invoqua le maire, l'état, et dans sa rage songea même à
Dieu**

Ce qui déchaîna chez tous une profonde colère.

« Cet âne nous occupe plus que cent mendiants
pourraient faire,

Faut-il que ce pauvre homme soit benêt

**Pour reprocher à d'autres le sort que, tout seul il s'est
fait.**

Croit-il être le seul qui ne soit pas content?

S'il ne s'aide pas lui-même, il attendra longtemps !

Et dans l'esprit de tous, il se verra déchoir

En réclamant ses droits, il oubliera ses devoirs !

Fasse le ciel qu'au terme de son voyage

Après avoir cherché, en vain, des endroits merveilleux

Honteux et confus, il retourne au village,

Où depuis toujours, dorment ses aïeux »

« Les réalités de la vie, toujours exprimées avec bon sens. Merci Jean. »

Jean-Michel ROUSSET

Vie Communale



Du côté des écoles

SYNDICAT INTERCOMMUNAL SCOLAIRE (SIS)

BUDGET PREVISIONNEL 2019

Fonctionnement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 232 750.11 euros

Investissement : Les dépenses et les recettes s'équilibrent à 18 500.00 euros

Les dépenses de fonctionnement et investissement sont calculées pour répondre au mieux aux exigences de l'année mais ne sont en aucun cas des obligations ; Les dépenses n'étant que des prévisions et largement estimées.

Le coût par élève de l'année écoulée est d'environ 910 €. A cela, il faut rajouter les salaires des employés de la cantine et d'une partie des salariés de la garderie périscolaire. Le coût définitif pour les communes du SIS est approximativement de 14 500 € pour Bessins, 98 000 € pour Chevrières, 34 500 € pour Murinais et 49 000 pour Saint Appolinard soit un total de 196 000 €.

De plus, l'association de parents d'élèves a financé diverses activités pour la somme de 7 500€.



Pour tout parent d'un jeune enfant, la recherche d'un mode de garde est toujours un moment important. Voici les assistantes maternelles agréées de nos communes :

BELLE Emilie : 60 Rue du bourg 38160 MURINAIS - 06.31.89.11.68

BOUYOUD Nathalie : 45 B Allée de Blagneux 38160 CHEVRIERES - 06.33.28.28.27

BUISSON Sylvie : 45 montée des selliers et l'hôpital 38160 CHEVRIERES - 04.76.64.13.09

CARTIER Martine : 255 Impasse du Chemin de Saint-Appolinard 38160 CHEVRIERES - 04.76.64.16.75

JOYE Karine : 580 Route de Murinais 38160 CHEVRIERES - 04.76.64.13.86

LOURDEAUX Claire : 1135 chemin de la plaine 38160 CHEVRIERES - 04.76.64.29.23

MUNTZ- GAGNOUD Emilie : 70 place Vincendon Dumoulin 38160 CHEVRIERES - 06.77.67.48.71

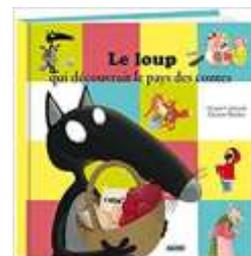
THOMASSET Pauline : 40 Allée de Blagneux 38160 CHEVRIERES - 04.76.38.10.04

ECOLE DE MURINAIS

Voyage au pays des contes

Nous sommes les élèves de CP/CE1 de Murinais et cette année, nous travaillons sur un projet qui s'intitule « Voyage au pays des contes ». Notre projet a débuté par la lecture d'un livre qui s'appelle « Le loup qui découvrait le pays des contes. »

A travers ce livre, nous voyageons de contes en contes : Les trois petits cochons, Le petit Chaperon Rouge, Blanche-Neige et les sept nains, Hansel et Gretel, La petite poule rousse, Le loup et les sept chevreaux.



Du côté des écoles

Ces contes ont été écrits par des conteurs célèbres :

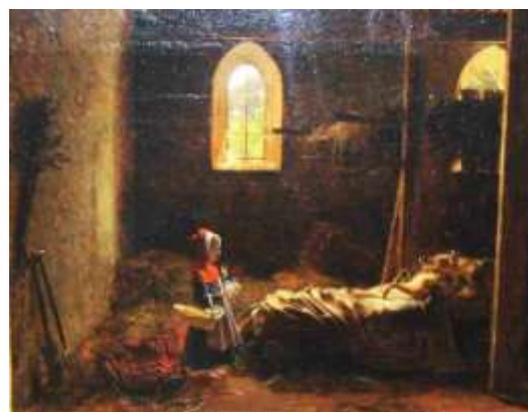


Charles Perrault (1628-1703)

Les Frères Grimm : Jacob (1785-1863)
et Wilhelm (1786-1859)

Notre travail consiste à étudier les contes, à comparer certaines éditions du même conte, à visionner les dessins animés de ces contes, à observer des tableaux sur le thème des contes et les décrire, travailler en sciences sur le loup, la chèvre. Tout ce travail est collecté dans notre cahier de projet.

Tableau de Fleury François Richard 1820
Le petit Chaperon Rouge



Parallèlement, nous participons à des ateliers de poterie menés par Madame Lachouque dans lesquels nous modelons le pays des contes.

Donc nous avons comme objectif de modeler des maisons de contes, la maison d'Hansel et Gretel, Le petit Chaperon Rouge et le loup, Blanche-Neige et les sept nains.

Voici quelques œuvres :



Toute la classe et la maîtresse remercient l'APE qui permet la réalisation de ces ateliers et merci aux parents !

Du côté des écoles

ECOLE DE SAINT-APPOLINARD

Son traditionnel cycle de ski de fond

C'est encore avec beaucoup d'enthousiasme que la classe de CE1-CE2 de St-Appolinard a réalisé son traditionnel cycle de ski de fond sur le domaine des Coulmes en janvier et février.

Des petits groupes de niveau ont permis à chacun de progresser à son rythme sur l'activité. Tous les élèves ont travaillé les compétences d'équilibre, de déplacement et de freinage sur le champ d'initiation dans un premier temps puis les ont réinvesties sur les pistes. La progression pour certains a été fulgurante !

Les conditions météorologiques nous ont permis d'exercer l'activité dans de très bonnes conditions d'ensoleillement et de qualité de neige, c'est vraiment super !

Les élèves et les enseignants remercient vivement les personnes qui contribuent à la réalisation de ce projet : l'équipe des Coulmes (les moniteurs et les personnes du foyer) qui nous accueille, les parents qui nous accompagnent, l'association des parents d'élèves du RPI qui finance ce beau projet, M. Ferruit en tant qu'encadrant de qualité et la mairie de Murinais.

Merci, les enfants ont passé un très bon moment, Merci à tous !



Le conseil syndical souhaite remercier la maîtresse de la classe des CE1-CE2, Mme COHET pour sa disponibilité et son investissement sur son temps personnel pour accompagner sa classe à chaque sortie ski.

Du côté des écoles

GARDERIE : LA CABOTTE A LOU PETIOT

Association

Garderie Périscolaire

30 impasse de l'école

38160 Chevières

☎ : 06.45.31.50.89 📧 : lacabotte.chevrieres@laposte.net

📘 La Cabotte Chevières



La garderie est ouverte en période scolaire, tous les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30 et de 16h20 à 18h45.

3 animateurs sont en charge des enfants du regroupement :

- Gaëlle GIROUD
- Marina DAMJANOVIC
- Philippe GUTIERREZ

Ils leur proposent des activités avant ou après l'école ainsi qu'une aide aux devoirs à partir de 17h15, tous les jours sauf le vendredi.

L'Actualité :

Tous les bénéfices des manifestations servent au financement de diverses activités et à l'achat de matériels.

> À l'occasion des fêtes de fin d'année, La Cabotte à Lou Petiot a organisé une **vente de chocolats et d'agrumes**.



Une sélection de chocolats aux recettes **gourmandes était proposée ainsi qu'une** gamme de chocolats issus du commerce équitable et une gamme de chocolats bio. Les agrumes quant à eux, cultivés à Montesa en Espagne, sont cueillis à maturité. Ils ne subissent aucun traitement chimique.



La Cabotte privilégie les produits de qualité lors de ces différents événements.

Face aux succès rencontrés par ces ventes, nous vous donnons rendez-**vous l'année prochaine** pour une nouvelle édition !

> Le samedi 27 avril avait lieu **Print'en Fête** au Clos des Tilleuls à Chevières.

Afin de préparer l'arrivée des beaux jours, le marché aux fleurs tenu par les bénévoles de l'association proposait des plantes fleuries et des plants légumiers pour l'aménagement des jardins. Le marché des producteurs et des créateurs a accueilli 20 exposants (savons, bijoux, objets en bois, décorations, sacs, accessoires enfants, fromages, noix,...) permettant aux visiteurs de connaître de nouveaux artisans locaux.

Dès 10h30, une bonne centaine d'enfants, de parents et grands-parents déguisés, ont accompagné Monsieur Carnaval jusqu'au stade au son des sifflets et laissant derrière eux, une route parsemée de confettis.

Du côté des écoles

À midi, un repas cuisiné par l'Auberge des Saveurs était proposé : **paëlla ou lasagnes** à déguster sur place ou à emporter.

De 13h00 à 18h00, étaient installés pour le plus grand bonheur des enfants 3 jeux gonflables au tarif unique de 5€ l'après-midi. Des jeux confectionnés par les enfants de la garderie étaient mis à disposition des petits et des grands (**morpions, jeu des sons, jeu des textures, chamboule tout, jeu de quilles**). Toute la journée des petites douceurs salées ou sucrées étaient proposées.

Un grand merci à nos partenaires pour leur soutien : Taxi Saint Antoine, Toutenvert, Leclerc, l'Auberge des Saveurs et Jeux Gonflables 38.

Un grand merci pour votre présence et votre participation qui a contribué au succès de Print'en Fête !!!
Rendez-vous l'année prochaine !

> Afin de préparer l'arrivée de l'été et les barbecues ou tout simplement préparer la fête des pères, La Cabotte à Lou Petiot organise une vente de vins, bières et jus début mai. Une sélection de bières bio de la brasserie de *la Pleine Lune* située à Chabeuil sera proposée ainsi que des jus de fruits bio de *la ferme Margerie* de Portes lès Valence. Vous découvrirez également une gamme de vins rouge, rosé et blanc issus de l'agriculture raisonnée.

Commande à nous retourner avant le 10 mai !



> **Mardi 11 juin aura lieu l'Assemblée Générale** de la Cabotte à Lou Petiot à 20h00 à la salle des fêtes de Chevrières. Des postes seront à pourvoir !!! **N'hésitez pas à rejoindre notre équipe et à apporter vos idées et votre énergie !!!**

> Vendredi 5 et samedi 6 juillet : RALLYE. La Cabotte à Lou Petiot tiendra conjointement avec L'Association des Parents d'Elèves et l'Association de la Cantine Scolaire Des Coteaux la traditionnelle buvette du rallye, à l'épingle de Chevrières. On vous y attend nombreux !!!

Un GRAND MERCI à vous, qui contribuez de près ou de loin à nos manifestations.
Sans vous, rien ne serait possible !!!!

RAPPEL RALLYE DE SAINT MARCELLIN

Comme chaque année, le rallye de Saint Marcellin se déroulera le premier week-end de Juillet soit cette année le Vendredi 05 et Samedi 06 Juillet. Sur notre commune, le circuit sera le même que les années précédentes. Les routes seront fermées le vendredi à partir de 18h30 et le samedi à partir de 7h30. La réouverture des voies se fera après validation de la voiture « damier ».

Vie associative

DU NOUVEAU MATERIEL POUR LES SAPEURS-POMPIERS DE CHEVRIERES

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère va mettre en place dans toutes les casernes du département un lecteur de glycémie. Mais avant, il faut que tous les Sapeurs Pompiers soient formés.

Le vendredi 21 septembre, à la salle de fête de St Appolinard, une formation a été organisée par Evelyne (infirmière Sapeur Pompier à Chevrières) et Jean (Moniteur de Premiers Secours à Chevrières). Comme cette formation est départementale des Sapeurs Pompiers des casernes de St Antoine l'Abbaye et de Roybon étaient présents.

Ce nouveau matériel permettra de connaître le taux de sucre dans le sang de nos victimes. Le taux de sucre dans le sang varie et est un bon indicateur de l'état de santé d'une victime, notamment chez les personnes souffrants de diabète.

Cela nous permettra de transmettre un bilan plus complet au médecin régulateur du Samu basé au CHU de Grenoble. C'est ce médecin qui décide de la prise en charge de toutes les victimes, il décide du devenir de celles-ci (laissées à domicile, l'envoi d'un médecin de garde, transport sur les hôpitaux (pour nous St Marcellin, Voiron, Romans ou Grenoble etc..))

Durant cette formation les Sapeurs Pompiers ont pu avoir des précisions sur la Glycémie et surtout pu se familiariser avec l'appareil, le lecteur de Glycémie, apprendre le protocole d'emploi de ce nouveau matériel. Les sapeurs pompiers des différentes casernes ont pu échanger sur la prise en charge des victimes, des interventions passées. Ces échanges sont très enrichissants pour nous et très constructifs.

SAINTE BARBE 2018

Cette année la Ste Barbe 2018 de la Caserne de Murinais Chevrières s'est déroulée à la petite salle à côté de la Mairie de Murinais le samedi 24 novembre. C'est le moment pour les seize Sapeurs-Pompiers de Murinais-Chevrières (15 hommes et 1 femme) de faire le bilan sur l'année écoulée.

En 2018, nous avons réalisé, à ce jour, 58 interventions, dont 41 Secours à Personnes, 8 feux, 1 intervention Opération Diverse et 8 accidents sur la voies publiques. Cela représente une augmentation de 20% de notre activité, par rapport à l'année dernière.

Elles se décomposent ainsi :

- 20 sur Chevrières,
- 15 sur Murinais,
- 12 sur Saint-Appolinard,
- 6 sur Roybon,
- 2 sur Bessins,
- 1 sur St-Vérand,
- 1 sur Saint Hilaire du rosier
- 1 sur Saint Clair Sur Gallauré.



Vie associative

Les trois dernières recrues Stéphane Colomb, Damien Chaize et Cédric Capillon ont avancé dans leur cursus d'équipier et il ne leur reste plus que l'incendie niveau 2 pour être pleinement opérationnels. Ils peuvent d'ores et déjà participer aux interventions pour secours à personne et Opérations Diverses.

Quant à Etienne Mestre, Frédéric Vivier et Pascal Vignon, il ne leur reste plus qu'une semaine d'incendie avant d'avoir validé l'intégralité de leur formation de chef d'équipe et pouvoir prétendre au grade de Caporal.

Il est à noter que cette année, deux pompiers de Chevrières ont pris des doubles affectations sur des casernes voisines, Etienne Mestre est à Saint Antoine l'Abbaye et Stéphane Colomb à Chatte.

Nous tenons à féliciter Evan Colomb qui continue sa formation de JSP, il a intégré la 3^e année. **Il fait parti de la Section des Jeunes Sapeurs Pompiers de St Marcellin.** Cette section est ouverte à tous, à partir de 12 ans et jusqu'à 16 ans.



Pour permettre de nous perfectionner, chaque sapeur pompier doit participer à 40 heures de formation annuelle, nous avons donc réalisé 15 **manceuvres, réparties sur l'année** dont deux en collaboration avec la caserne de Roybon et une ou deux avec la caserne de Saint Antoine l'Abbaye.



Nous avons également pu remettre 3 médailles récompensant l'ancienneté au sein des sapeurs pompiers.

- Damien Chanron médaillé d'argent
- Nicolas Fayard et Jean Gaillard médaillés de bronze

David Lépine, Chef de caserne nommé **au grade d'adjudant chef** par le lieutenant Frédéric DELEGUE



Les médaillés avec leurs conjointes

Vie associative



Les Sapeurs-Pompiers vous remercient, **Comme chaque début d'année, vous avez été nombreux à venir participer à notre matinée de vente de Boudin à la Chaudière, caillettes et saucissons à cuire organisée par notre Amicale.** Nous espérons que tout était à **vos goûts.** Nous nous excusons de l'attente qu'il y a pu avoir pour la vente des boudins, cette année et pour la première fois quelques difficultés ont perturbé les cuissons.



Et ne vous inquiétez pas tous les problèmes seront résolus pour l'année prochaine.

Nous sommes très heureux de partager avec vous cette matinée conviviale et espérons vous revoir l'année prochaine.

Nous vous remercions également pour l'accueil que vous nous avez réservé en fin d'année 2018 lors de nos tournées de calendriers. Nous avons pu remarquer l'attachement que vous nous portez.

Encore un grand merci à toutes et tous.

GESTES QUI SAUVENT

Pour la deuxième fois, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère organise dans chaque caserne des sessions d'initiation aux Gestes qui Sauvent, le premier samedi de chaque mois. (Pour tous renseignements www.sdis38.fr rubrique « les gestes qui sauvent »)

Les sapeurs pompiers de Chevrières – Murinais ont organisé leur session le samedi 2 mars entre 10h et 12h à la salle des fêtes de Chevrières.

Lors de cette initiation, quinze participants ont pu découvrir ou redécouvrir quelques gestes de bases pour secourir une personne en détresse.

Ces deux heures se sont passées sous forme d'échanges, de mises en situation et de démonstrations des 1^{ers} gestes, des 1^{ères} actions.

Nous les avons sensibilisé à la protection de la victime, du sauveteur et des tiers.

A donner toutes les informations au moment de l'Alerte des Secours via les numéros d'Urgence 18/112/15 et le 114 pour les sourds et muets

Savoir comment réagir face à une hémorragie, une personne inconsciente qui respire et une personne en arrêt cardiaque avec l'utilisation d'un Défibrillateur Cardiaque.

Nous remercions tous les participants pour l'intérêt et leur dynamisme.



Et nous vous attendons encore plus nombreux l'année prochaine !!!

Vie associative

CLUB DU GOLAT

Depuis le dernier Quoi de Neuf, les membres du Club se sont retrouvés à plusieurs reprises :

Repas de Noël

Ce sont 89 membres du Club sur 97 adhérents qui étaient présents au traditionnel repas. Après le mot de bienvenue du Président Daniel Champon, chacun prenait place autour des tables joliment décorées.

Les participants appréciaient le succulent repas alors que les chanteurs et conteurs du groupe enflammaient la salle.

Après une journée joyeuse et pleine de sympathie, chacun retrouvait son « chez soi » et pensait déjà à la prochaine rencontre.



Assemblée Générale

Mercredi 16 janvier, les membres du club étaient réunis en assemblée générale ordinaire.

Madame MOUCHE administratrice nous honorait de sa présence.

Le président accueillait les anciens et nouveaux adhérents : **ce sont aujourd'hui 102 personnes qui sont inscrites au Club.**

La secrétaire présentait le rapport d'activités et le trésorier celui des résultats.

Les deux étaient acceptés à l'unanimité.

Les projets 2019 étaient précisés : galette des rois, crêpes, repas cabri, pognes de Pâques, anniversaires, sortie de juillet à Palavas les Flots, trois concours de coinche et pétanque, sortie détente au musée de l'eau de Pont en Royans et, bien-sûr, rencontres traditionnelles du 1er et 3ème jeudi de chaque mois.

Les membres du Conseil d'administration étaient renouvelés, Monsieur Michel Rousset demandant, à être relevé de ses fonctions, était remplacé par Madame Michelle Colomb.

Mme Le Guennec, invitée par le Président, présentait une technique de santé chinoise le TUINA qui a pour but de faire circuler l'énergie et de lever les blocages au niveau physique et émotionnel.

Le Président remerciait les nouveaux adhérents et nous informait qu'il voulait être déchargé de ses fonctions en 2020.

Vie associative

Le C.A. s'est réuni immédiatement après et a élu le nouveau bureau qui se compose aujourd'hui de :

Président : Daniel CHAMPON

1^{er} vice président : Michel VIGNON

2^{ème} vice président : Georges CHANRON

Secrétaire : Andrée MONTEL

Secrétaire adjoint : Michel DETROYAT

Trésorier : Michel CHANRON

Trésorier adjoint : René GIRAUD

Concours de coinche-pétanque

Mercredi 6 mars a eu lieu le 1^{er} concours de l'année. Les amateurs étaient très nombreux : 155 doublettes pour s'affronter amicalement dans une ambiance chaleureuse. Quels que soient ses résultats, chacun est reparti avec un lot. Les gourmands ont apprécié les bugnes, gâteaux, quiches, pizzas, choux à la crème, chouquettes... confectionnés par les membres du club.

Merci au Président, à son équipe et à tous les adhérents pour leur participation aux diverses activités et à l'ambiance chaleureuse qu'ils créent grâce à leur bonne humeur et leur attention aux autres.

Rappel : Le 2^{ème} concours de coinche-pétanque, de l'année aura lieu le 29 mai 2019 ; Nous vous attendons nombreux !

L'ADMR de CHATTE

Elle organise le 20 de chaque mois UNE PAUSE CAFE pour offrir aux personnes aidées, qui le souhaitent, un après-midi convivial, de rencontres et d'échanges.

Toutes les personnes aidées, les bénévoles, les salariées ... sont cordialement invitées pour boire un café, un thé, manger un petit gâteau ou tout simplement discuter. Votre aide à domicile ou un parent peuvent vous y conduire ...

Vous venez par vos propres moyens si cela est possible.

Les prochaines dates: vendredi 19 Avril - lundi 20 Mai et jeudi 20 Juin.

Venez nous rejoindre au local de l'ADMR, 49 place de la Bascule, immeuble La Forge 38160 Chatte ... entre 14h et 16h. Vous arrivez à l'heure que vous voulez, vous repartez à l'heure que vous voulez.

Il n'y a pas d'inscription au préalable. Nous espérons votre présence.

Toute l'équipe de l'ADMR-CHATTE.

PS : Notre assemblée Générale aura lieu cette année le 27 mai 2019 à 18h salle Collenot à Chatte.

Dernière Minute

Au sujet des subventions aux ADMR octroyées par la communauté de communes SMVIC, pour la deuxième année consécutive, j'ai demandé que les subventions soit proportionnelles aux nombres de salariés ou d'heures effectuées. La réponse du président a été que j'avais un résonnement simpliste.

Exemple de subvention : Pour environ le même nombre de salariés, 2 000€ pour Chatte et 18 000 € pour une autre.

Je laisse à chacun le soin d'apprécier.

Jean-Michel ROUSSET

Vie associative



ASSEMBLEE GENERALE

Le 7 mars 2019 les membres de l'AEP étaient réunis pour leur Assemblée Générale. Après la traditionnelle photo, la Présidente Bernadette PAIN a fait le bilan de l'année.

- KERMESSE : les bénévoles étaient en nombre suffisant pour assurer le bon déroulement de la fête.
- TRAVAUX :
 - Le bar a été rénové, la mairie et le CLAC ont participé à la dépense.
 - Un projecteur a été placé le long du Clos des Tilleuls.
 - Un projecteur avec détecteur de présence a été installé pour la crèche à l'intérieur de l'église.
- RAPPORT FINANCIER le bilan est positif et nous permet de prévoir la réalisation d'autres projets.

KERMESSE

Cette année, notre kermesse annuelle aura lieu le dimanche 18 AOUT 2019

Comme le veut la tradition, elle débutera à 9 h par une messe en plein air (si le temps le permet) suivie de la dégustation de pâtisseries « maison », cafédu tirage de la « roue du bonheur » et de la pêche à la ligne.

L'après-midi, **les passionnés de pétanque s'affronteront** avant le traditionnel spectacle pour petits et grands ; succès assuré !!

Dès 19 h nous servirons le repas avec les « ravioles » qui font la réputation de notre kermesse.



PAROISSE SAINT-LUC-SUD-GRESIVAUDAN

En 2018, 96 enfants ont été baptisés 17 ont communiqué pour la première fois. D'autres suivent assidument le catéchisme 15 mariages ont été célébrés.

En 2019 entre 70 et 80 adultes, dans le diocèse, seront baptisés dans la nuit de Pâques et, pour notre paroisse St-luc-Sud-Grésivaudan, une adulte.

15 AOUT à 18 h prière à la chapelle Notre Dame de Lourdes

Vie associative

1119 2019

ANNIVERSAIRE DE LA DEDICACE⁽¹⁾ SAINT-MARCELLIN et SAINT-ANTOINE L'ABBAYE

L'ouverture du Jubilé a eu lieu le Dimanche 17 mars à l'Eglise de Saint-Marcellin. La célébration eucharistique était présidée par Mgr Guy de Kerimel notre évêque.

L'après-midi : concert d'ouverture par le Chœur Paroissial St-Luc et le groupe Paroissial le Plain-chant Antonin a ravi une assistance sous le charme.

Mercredi 1er Mai, pèlerinage paroissial à pied de St Marcellin à Saint-Antoine, avec départ possible tout le long de la route.

A SAINT-ANTOINE

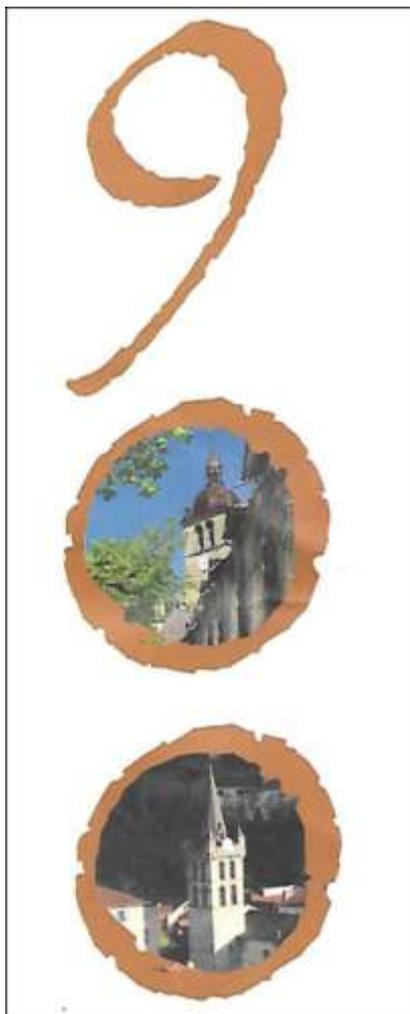
* Dimanche 5 mai : animation de la messe de 10h30 et concert par les Petits Chanteurs de Grenoble à 16h.

* Jeudi 30 Mai Ascension messe à 10h30 présidée par Mrg Guy de Kerimel. 13h ouverture officielle de la maison rénovée du parc 17h30 prières des vêpres 18 h concert.

* Dimanche 9 juin 17h Pentecôte concert orgue en lien avec la dédicace.

* **Samedi 22 juin dans l'après-midi fête de la St Jean organisée par les jeunes de l'aumônerie.**

* Vendredi 5 juillet, à 20h30, Clôture des festivités – Nuit des églises 900 **bougies pour illuminer l'abbatiale, orgue et chants.**



ans

(1) lorsqu'on érige une église comme un édifice destiné uniquement à rassembler le peuple de Dieu.

Vie associative

AVEC LE CLAC

Petit retour sur nos activités hivernales

Les tournois de tarot

• **Le 24 novembre**, 52 inscrits se sont confrontés autour de 13 tables. Le gagnant a été M. Jean-Paul MARTIN. L'après-midi s'est terminée par la remise des lots et l'apéritif, dans l'ambiance conviviale habituelle.

• **Le 9 février**, ce sont 60 joueurs qui ont rejoint notre salle la Chevriéroise, et la tête du classement revenait à M. Alain RODET.

En plus des rafraîchissements habituels, étaient proposées des pâtisseries confectionnées par les familles et enfants des CM1 et CM2. Leur présence ajoutait une note de jeunesse et de générosité à cet après-midi sympathique **puisque'ils présentaient ces friandises en vue de leur séjour en classe verte**. Soulignons ici combien il est réconfortant de voir ces jeunes déjà soucieux du bien commun.



La vente des galettes le 13 janvier

• **À l'occasion de la présentation des vœux de M. le Maire à la population**, le CLAC a proposé ses traditionnelles galettes et bouteilles de cidre aux personnes présentes. Le bénéfice de ces ventes a été remis le 22 mars dernier à l'Association « santé vous bien », **autour du verre de l'amitié**.

CLAC'AGENDA

Les animations prévues ces mois prochains

La fête de la musique

• **Elle aura lieu** vendredi 21 juin, à partir de 19 heures. Des groupes qui nous accompagneront ce soir-là. Comme les années précédentes, en plus du programme artistique boissons et petite restauration sont prévues. Nous vous attendons nombreux puisque cette rencontre se situe cette année en début de week-end.



Vie associative



La randonnée estivale

- Le samedi après-midi 24 août, à partir de 13 heures, ce sont les VTT qui s'élanceront, suivis le lendemain, des 7 heures, par les randonneurs pédestres. Le circuit est en cours d'élaboration, dans le but de ravir tous les participants. Comme de coutume, café et cadeau de bienvenue avant votre départ, et assiette des coteaux au retour, vous seront offerts.



La vogue

- Elle se déroulera samedi 14 et dimanche 15 septembre.

Au programme : **Feu d'artifice** et – Repas du terroir le soir du premier jour, (inscription et renseignements pour la restauration auprès d'Aline 06 47 84 56 37 et Myriam 04 76 36 35 22) – videgreniers, exposition locale (réservation des espaces auprès de Richard au 06 48 49 96 74 ou Sylvie au 06 73 58 47 36) animations et jeux divers le dimanche, avec l'accompagnement du bandas de Givors, très apprécié l'an dernier.

D'autres centres d'intérêt sont en cours de réflexion. Pour toutes ces activités, nous vous attendons nombreux, avec notre bonne humeur, ayant laissé tous vos soucis pour vivre à plein la joie de la rencontre et la détente.



Merci par avance à tous les bénévoles des Associations de Chevrières qui voudront bien nous offrir de leur temps lors de ces différentes manifestations.

Vie associative

" IL FAUDRAIT QUE JE FASSE DU SPORT ! "

Souvent, on entend cette remarque! Et se décider parfois, ce n'est pas facile! L'Association Familles Rurales de Chevrières propose une activité Gymnastique. Quand ? Le jeudi soir de 19 à 20h . Où ? A la salle polyvalente. Ce cours est dispensé par Ludovic Martin-Jarrand, coach sportif diplômé.

Son programme est riche et varié: renforcement musculaire, gainage, assouplissements...le tout en musique!

Chacun progresse à son rythme. Ludovic est attentif aux postures et corrige s'il le faut! Il ne s'agit pas de se faire mal! Nous disposons d'un peu de matériel :des tapis, des élastiques, des haltères. L'heure passe souvent très vite. Le dernier quart d'heure est consacré aux étirements et à la relaxation. Si l'envie n'est pas présente au début de la séance, on repart gonflé à bloc avec peut-être quelques courbatures mais avec une bonne fatigue!

Dans le respect de chacun, il n'y a pas de performance à faire ,ni de compétition. Simplement l'envie de se sentir bien dans son corps et dans sa tête !

Quelques remarques de participantes:

"J'aime bien être avec d'autres, on s'encourage!"

"On rigole bien"

"Ca fait drôlement du bien"



Si l'aventure vous tente, rendez-vous en septembre pour une nouvelle saison sportive. N'hésitez pas à pousser la porte, le premier cours est gratuit.

Pour d'autres renseignements, vous pouvez me joindre au 04 76 64 11 55 (HR)

Marie-Gabrielle HUGONIN

Vie associative



YOGA & BIENVEILLANCE

Salle des Associations de Chevrières

Lundis 19h15-20h15 : Yoga et Méditation

Une invitation à venir se poser, se déposer dans une écoute attentive et bienveillante au corps. Des mouvements adaptés sont proposés afin de travailler au dénouement des tensions par des mouvements simples et ainsi relier le corps au souffle.

Mercredi 9h30-10h45 : Méditation et Bienveillance

Approche de la Pleine Conscience, avec le Yoga et la Méditation de la Bienveillance pour nous permettre de rencontrer les tensions avec souplesse.

Un outil pour cultiver la bienveillance, s'observer avec plus d'indulgence...

et permettre une plus grande compréhension envers soi et les autres.

Atelier Pleine Conscience & Bienveillance

Les Jeudis : - 4 Avril - 16 Mai & 6 Juin - de 19h à 21h

Ces ateliers permettent l'apprentissage de la Méditation de pleine conscience et de la Bienveillance. Des pratiques corporelles douces sont intégrées afin de favoriser une présence au corps, élément essentiel à la gestion du stress.

Atelier Yoga du son & Mantra

Jeudi 23 Mai & 20 juin - de 19h à 21h

Venir se poser, écouter, s'harmoniser au rythme de nos souffles, de nos sons, pour un bain de vibration ! *Tarif libre !

Débutantes et débutants bienvenus !

Cours d'essai gratuit sans engagement

Inscription nécessaire par mail ou par téléphone

Florence Vitry : 06 60 04 16 84

muditayoga.asso@gmail.com



CHORALE GOSPEL & CHANT DU MONDE «Les Kumbayas»

Entre chants gospel et musiques d'ailleurs, les sonorités se mélangent et s'harmonisent.

C'est ainsi que 3 générations se retrouvent dans la simplicité, pour partager leur amour du chant dans une ambiance joyeuse.

Regroupement les Mardis - Salle des fêtes de Chevrières de 19h à 21h.

Avant de nous rejoindre, merci de contacter

Caroline : 06 79 84 65 40

fleursdechant@gmail.com

Vie associative

BELLE TOURNEE THEATRALE DE LA BARTIFELLE

La compagnie La Bartifelle a donné ses deux premières représentations, à la salle des fêtes, la Chevriéroise, les 23 et 24 février.

Les spectateurs ont été accueillis à la porte d'entrée, par un comédien en costume de l'époque de Molière. Le ton était donné, car il s'agissait bien de découvrir une pièce comique de cet auteur, le Mariage Forcé. Le metteur en scène, Victor Mazzilli, a pris le parti de moderniser la mise en scène de cette comédie avec, notamment, des costumes, des décors, des musiques mélangeant les genres et, l'installation d'un plateau original. En effet, le public est assis de part et d'autre d'une scène « ring », évoquant la place du village.



Aujourd'hui, la troupe est à mi-parcours de sa tournée qui compte une douzaine de représentations. Elle se rendra, comme de coutume, à Lafare, faisant ainsi perdurer le lien qui s'est créé, suite à l'élan de générosité des chevriérois envers cette petite commune sinistrée, en 1992, par des inondations.

Enfin, pour la première fois, la Bartifelle sera invitée à présenter sa pièce au festival de théâtre de Textes en l'Air, à Saint-Antoine-l'Abbaye, en juillet, attestant ainsi la qualité de ce spectacle.

LE LUTRIN - BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE - communique :

Expositions

Venez découvrir régulièrement des œuvres exposées à la bibliothèque. Plusieurs expositions seront visibles d'ici la fin de l'année aux heures d'ouverture de la bibliothèque :

lundi de 18h à 19h et jeudi de 16h à 19h

En projet :

La bibliothèque pourra dans un proche avenir, proposer des nouveaux services grâce au réseau :

- la lecture sur liseuse,
- l'accès au prêt de supports numériques, documents sonores, vidéos.



Chroniques

CHEVRIERES ET SES LIEUX-DITS (suite du n° 111 mai 2018)

Dans un précédent « QUOI DE NEUF », nous vous avons présenté les noms des quartiers de Chevrières d'après le cadastre napoléonien de 1830 toujours d'actualité aujourd'hui. Avant 1791, chaque propriété était répertoriée dans un document appelé plan terrier qui permettait de calculer le montant des impôts dus à l'état. Après la révolution, une grande partie des propriétés a été redistribuée en petites parcelles identifiées par la position géographique ou des noms transmis de génération en génération : « la Broussaille », « la Ripaille », la « Pitinière », « pré Gros pierrot », etc.

Toutefois, les plans terriers de l'Ancien Régime n'ont pas été abandonnés car l'État révolutionnaire avait bien besoin des informations contenues dans ces registres pour continuer à calculer l'impôt dû par les anciens et nouveaux propriétaires terriens. A côté du plan terrier existait le Péréquaire dans lequel étaient consignés pour chaque propriétaire, ses biens et le montant de l'impôt dû pour chacune de ses parcelles. A partir du péréquaire de 1791 conservé dans les archives de la commune, nous avons dressé la liste des parcelles recensées selon les quartiers classés en six sections de A à F.

Si vous connaissez ou vous utilisez encore des noms de parcelles citées ci-dessous, merci de prendre quelques instants pour les noter et les déposer dans la boîte à lettre de la mairie.

Section A

« De Quivières et de la Couronne »
Bois en Arzay
La Broussaille
Le Bruitiat
Champs Chatelard
Bois du clos
Les Cottés
Champ Chorot
Pré Charbonnier
L'Eminat
Mas de Gavien
Le Grand Bois
Vigne le Jalandrey
Pré la Jullin
Mas la Julinière
Champ le long
Bois en Montmerlas
Champ de Ménébrier
Pré Margilière
Bois en Nurière
La Pitinière
Terre en Panetay
La Ripaille
Pré Reynaud
Champ de la Rivière
Combe Ruet
Combe Ruel
La Soular
Mas de Virechien

Section B

« De Corain »

Champ des Asiloz
Mas de la Croix rouge
Pré de l'espilière
La Forge (jardin, vigne)
Combe Giroud (bois)
Vigne la Molarde
Vigne La Plantée
Au Rial (pré, terre)
Champ Rival
La Raclette (vigne)
Pré les Courrières

Section C

Mas du Goulat, de Messin et de Charbonnière
Champ Ardain
Balot
Aux Brets (pré, mas, champ)
Bois Bérard
La Bizallione (vigne)
Bois Boissonet
Pré Brenier
Vers Brochier
Pré Bouzous
Domaine de Colonge
Le Chenarnet
Le Colombier
Vers Claire (champ)
Champ de la Croix
La Chapelle St André
La Charre (champ)
Le Courtil
Chenevriér
Chabonere
La Custelière
Champ de dernier
Vers Dugassol
Vers Darud
Pré Darzac
L'Expilière
Les Enruines
Le Fromentat
Terre de Fourréat
Vers Fassiot
Mas de Gounon
La Guille
Domaine de Goussard
Pré Grignieu
Bois de Gerbert
La Galette

Le Goulatter

Champ George
Pré Grignon
Les Golattes
Champ Gallet
Champ de Huergo
Champ de Larina
Le Meyna
Combe Morin
Mapalliat
Bois Montomai
Champ Miron
Pré Margillier
Pré Margilière
Vigne de Mathervet
Le petit champ Mazarin
Le grand champ Mazarin
Pré Marais
Vers Pradart
Terre à Pradart
Pierre Blanche
Ponon
La Prairie
Le grand Replan
Rivat
Champ Secrestan
Le cellier de Marnant
La Seiglière
La Vihière
Champ Roman
Champ des Rivières
Champ Riblé
Les Foyroud
Pré La Rousse
La Ripaillère
Ronamet
Vers Souret

Chroniques

Section D « de la Rivière et de la Pierre blanche »

Les Aiguettes
Burdey
Le Bourgeat
Champ Baron
Champ Brondet
Pré Barbenarre
Pré Barbière
Champ Bachat
Chenevrière
Champ Rouge
Champ Colombier
Chatelard
Chambarand
Pré Courdant
Le Petit Champ
Le Grand Champ
Aux Combes
Grand Combe
Combe Dardé
Champ Drevon
Champ de derrière
La Gravinière
Gros Pieroz
La Grange
Pré Goulat
La Jacotte
Larandey
Aux Luttes
Luther
Champ Mattet
Pré et bois Picotte
Pré Pacotte
Mas de Paradis
Aux Priout
Mas du Pin
Champ Pécoule
Pré Poulet
Bois Polat
La Route
Champ Royal
Champ des Roux
Pré des Religieuses
Le scellier de Marnant
La Sanalière
Champ Sourdet
Les Touvières
La Vouera
Pré de Viou

Section E « du bas de Blagneux, Courbon

Biquet
Champ Buisset
Grand Bois
Barillon
Petit Buisson
Pré Bouchat
Carmes
Cotier
Les Cottés
Le Courlit
Coudiet
Le Charpeney
Champ Dassat
La Fréquinaire
La Guichard
Loriol
Métaire
Les Meuvettes
Le Champ rond
Revoley
Les Révollés
Les Riverenches
Ravines
La Route
Riet

Section F

Blagneux
La Balme
Petit Blagnieu
La Brosse
Champ Bachat
Champ des Brigadères
Le Cruy
Mas de Chaloin
Chamaret
Pré Clos
Les grandes Contamines
Les petites Contamines
Charmell
Champ Cadet
Le Chênegrin
La Grange
Le Logis neuf
Mas de l'Hermoz
Pré de la Jacotte
La Joietaire
La Luzernière
Mas de Loriolle
Pré Marquis
Champ de Mallery
Les Moulleux
Champ du Moulin
Pré Mercier
Le Mouillet
Champ Moulrier
La Michalle
Pré Nouveau
Champ des Pierres
La Perrine
Maison Rouge
Rafour
La Rivallière
Moulin Rouet
Pré du Rua
Champ de la route
Champ de la scie
Seiglières
La scierie de Tallard
Mas du Scellier
Les Sellières
Le Cellier de Duverney
La Grande Terre
Champ de la vache
Champ de Vallery
Grande Vigne
La Vigne Longue

Chroniques



Les mains d'or du père Dabon

Il ne sait pas lire, écrit avec à peine, mais des milliers de gens viennent le voir.

Chaque lundi matin, sa cour des miracles s'emplit à l'aube de boiteux, estropiés, bancals, éclopés ou béquillards de tout poil... Une file d'attente qui déborde parfois du salon pour se poursuivre dans le jardin et la rue de la Rivalière, à Saint-Marcellin. Celui qui entre ici plié en deux et grimaçant ressort droit comme un « i » en souriant. Par quel mystère cette claudicante engeance s'est-elle redressée ? Il vous faudra renoncer (provisoirement) à tout esprit cartésien.

Ils sont des centaines, des milliers, à avoir recours dès les années 1950 aux mains expertes de celui que l'on nomme avec respect « le père Dabon », le rhabilleur, le rebouteux. Un halo de mystère entoure cette pratique. Dans les campagnes, on loue son habileté à remettre les nerfs « froissés », les tendons « sautés », les muscles « noués ». Entorses, foulures, tords de reins et luxations bornent son quotidien. Son histoire sort de l'ordinaire. Joaquim Dabon est né le 19 août 1898 en Espagne, dans le petit village de Forcall, situé dans la frange montagnueuse de la province de Castellon. Il est baptisé au son des cinq cloches de l'église de l'Assomption et il porte le même prénom que son père, son grand-père et son aïeul : Joaquim. Depuis l'ancêtre Geronimo Dabon, né en 1701, la famille vit de la terre, qui est basse et pauvre.

Les fils de Geronimo

On sait bien vite que le jeune Joaquim a hérité du don de rebouteux de sa grand-mère Teresa, don qui « saute » toujours une génération selon la légende. Dès sa jeunesse, au contact des animaux, il perfectionne ce mystérieux talent. C'est poussé par la misère que le jeune Joaquim passera plus tard la frontière française avec un oncle. Il ne sait pas lire, à peine écrire, parle peu et avec un accent espagnol rocailleux. Il va commencer par ramasser les peaux de lapins à Marseille pour les fabriques de feutre (une même usine existe alors à Saint-Marcellin). Il livre aussi du charbon. Les sacs de 50 kg de boulets sont bien lourds pour lui, petit bonhomme d'à peine 1 m 60. Mais il faut survivre... Il soigne un collègue qui s'est démis l'épaule. La rumeur court vite du charbonnier aux mains d'or. Il rencontre ici sa future femme, Judith Jac-



Portrait de Jacques Dabon, tel qu'il reste en nos mémoires.

quem, née en Suisse, de trois ans sa cadette, et l'épouse le 16 janvier 1923. Dès l'année suivante, le couple quitte Marseille pour s'établir à Saint-Marcellin, où la mère de Judith est installée comme blanchisseuse. Judith est l'une des rares femmes détentrices du permis de conduire à l'époque à Saint-Marcellin. Cinq enfants naîtront : Louis, Albert, Lucien, Michel et Marie-Thérèse. Reconnaisant envers le pays qui l'a accueilli, Joaquim demande, via le juge du tribunal de Saint-Marcellin, Roger Coulomb, à prendre la nationalité française. De même que son épouse et ses enfants, ce qui leur sera accordé par décret signé le 30 août 1939 par le président Albert Lebrun, alors que tous les États d'Europe sonnent la mobilisation générale. Son prénom est francisé en Jacques.

Pendant la guerre, répondant à des appels sur lesquels il reste discret même envers son épouse, Jacques disparaît quelquefois la nuit au volant de sa Tracton et monte dans le Vercors pour dispenser son art. Sa renommée de rebouteux franchit les frontières locales, puis départementales. Il soulage des milliers de personnes sans rien demander en échange (on donne ce qu'on veut, si on peut). Il se déplace aussi dans les fermes pour soigner les bêtes. Vu sa petite taille, il est obligé de monter sur une chaise pour manipuler les gros animaux : chevaux de trait, vaches, taureaux... Il a aussi une plaque de maréchal-ferrant et une carte professionnelle de « médecine et chirurgie vétérinaire ».

Un personnage de Saint-Marcellin apprécié

Mais l'Ordre des médecins et les vétérinaires d'alors ne voient pas ce « confrère » d'un bon œil. Un procès suivra, qui ne fera que décupler son aura. La salle du tribunal est remplie à ras bords. Pour sa défense, le père Dabon, le bérêt vissé sur le crâne, fait apporter au tribunal un pauvre mouton complètement désarticulé, bêlant de souffrance, qu'il se charge de « remonter » devant les magistrats et le public ébahis. Surréaliste ! Pas besoin de longues plaidoiries, le mouton bondissant plaide pour lui : il ne reçoit qu'une peine de principe sous les acclamations du public. Un triomphe que les journaux relatent !

On sait que plus tard, certains médecins sans rancune lui enverront discrètement des « patients ». Une autre époque. Sans compter les « lutins » ou les « mammoths » cabossés du rugby (selon la désignation imagée des arrières ou des avants), soumis docilement à ses gestes. Son entregent lui vaut même d'être recruté un temps comme agent par une compagnie d'assurances, lui qui ne savait pas lire ! C'est un adepte de l'ordonnance unique : « du Synthol et des bains d'eau salée » concluent chaque visite. Bientôt, l'âge venant, il ne soigne plus que... son jardin. Il est parti discrètement il y a 40 ans tout juste. Sa mort, le 23 janvier 1978 à Saint-Marcellin, fut un chagrin et une perte pour les milliers de personnes qui eurent un jour à le croiser. Nous en étions...

« Les moins jeunes d'entre nous l'ont bien connu et heureusement qu'il existe encore des personnes très douées dans ce domaine. » Jean-Michel ROUSSET

L'HISTOIRE SE REPETE !!!

Moins de taxes, des impôts plus justes, haro sur la fortune !

Mais pas de « gilets jaunes » aux ronds-points, nous sommes en avril 1789 en Dauphiné.

« **N**ous sommes écrasés d'impôts. Et ce qui nous peine, c'est que ceux qui ont le plus de richesse en payent le moins. Est-ce que chacun ne doit pas payer selon ses possibilités ? » Ce cri de détresse ne date pas de quelques jours au bord d'un rond-point, mais il est lancé par des citoyens il y a 130 ans en Dauphiné, « aujourd'hui jeudi, seizième avril 1789 ». Retour sur cette époque troublée où le pouvoir vacille face au peuple (toute ressemblance avec une quelconque époque récente serait fortuite, quoique...). Jean-Baptiste Berruyer du Brusset, avocat et maire de Saint-Marcellin, vit des journées agitées aux côtés de ses échevins Guilhermet et Couturier. Le peuple gronde face aux réformes envisagées par le pouvoir : le tribunal de la cité, hérité de la puissante Cour établie jadis ici par le Dauphin Humbert II, est menacé, de même que le Parlement du Dauphiné. Et les ressources de la ville et des habitants sont guettées par un Trésor royal en mal de recettes. En lien avec les puissants voisins de Romans et de Grenoble, les Saint-Marcellinois organisent la riposte.

De longues erreurs

En juin 1788, le Conseil de la ville envoie un premier mémoire de doléances « pour la conservation de ses droits et titres » à Chrétien-Guillaume de Lamoignon de Malesherbes, membre du Conseil d'en-haut et proche du roi. Et il nomme deux députés pour assister la future Assemblée de Vizille en juillet suivant, malgré la défense qui leur en est faite : le chevalier de Reynaud et le fils Guilhermet sont élus pour cette séance qui deviendra historique, prélude à la Révolution française qui suivra : « Il est arrivé enfin ce grand jour, où une sage constitution et de bonnes lois, substituées à des coutumes incertaines et à de longues erreurs, ne permettront plus que la dignité de l'homme et du citoyen soit oubliée, et que les Français laissent échapper le rang qui leur est dû ». Que clament les Dauphinois dans leurs doléances.

Pour résumer, on pourrait dire : « Moins de taxes,



Le chevalier de Murinais était député du Dauphiné en 1789.

des impôts plus justes, et haro sur les grandes fortunes ! » Des thèmes immémoriaux. L'élection des députés a alors donné lieu à la rédaction de cahiers de doléances (documents conservés par les Archives départementales) rédigés par la noblesse, le clergé et le tiers état. En voici quelques extraits... « Se sont assemblés les notables citoyens pour arrêter le cahier des représentations et doléances contenant ce qu'ils désirent être exposé au roi et aux prochains états généraux, pour qu'il en soit fait mention dans le cahier général du Dauphiné ». La justice fiscale est un souci premier : « Que tous impôts soient déclarés supportables également et indistinctement par tous les citoyens, à raison de leurs biens et facultés. Que les ministres soient comptables de l'administration qui leur aura été confiée, et principalement de l'emploi des finances ».

Halte aussi aux emplois de complaisance bien

rémunérés, réservés aux nantis : « Que tout Français, à quelque classe qu'il appartienne, soit déclaré capable de tous bénéfices, états et emplois ecclésiastiques, civils et militaires, s'il y est propre par ses qualités personnelles ».

La fortune, le luxe et les privilèges qui s'y rattachent sont dans le viseur des pétitionnaires : « Qu'un impôt sur les terres et un impôt sur les facultés mobilières remplacent toutes les impositions directes ; la répartition, la perception seront moins compliquées, moins dispendieuses, moins à charge aux contribuables. Les impôts indirects doivent respecter les consommations de première nécessité, et chercher partout celles du luxe ».

Les taxes, une science mystérieuse

Certains impôts frappant le peuple sont impopulaires : « Il est digne de prononcer contre les gabelles la sentence de proscription, de vouer à l'infamie quiconque proposerait de rétablir cet impôt funeste ». Et si certains espèrent faire fortune au jeu : « Il convient d'abolir les loteries, piège du fisc, où un appât trompeur attire la pure substance du pauvre ». Et contre les arrestations arbitraires des rebelles : « Que nul ne puisse être arrêté, mandé, constitué prisonnier, si ce n'est selon les formes de la loi ». Enfin : « Les taxes sont devenues l'objet d'une science mystérieuse et compliquée, un vaste champ de vexations. Quand l'arbitraire en sera banni, le peuple les payera sans murmurer. Que l'on y substitue un tarif unique dans lequel le redevable trouve son obligation intelligiblement écrite ». Les députés dauphinois l'assurent : « Les représentants du peuple vont ouvrir l'assemblée la plus auguste qui ait jamais été ».

Le chevalier Guy-Joseph d'Auberjon de Murinais est nommé par acclamation député du Dauphiné à l'Assemblée nationale de 1789. On sait ce qu'il adviendra de ce grand « rassemblement citoyen » et du 14 juillet 1789. La prise de la Bastille fut fêtée sur la place d'Armes de Saint-Marcellin où une cage emprisonnant des oiseaux fut symboliquement ouverte à ce cri : « Liberté ! »

S ervices

DECHETTERIE MOBILE



Afin d'être plus proche de ses habitants et de leurs besoins, la communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté met en place un nouveau service de déchèterie mobile.

Ce dispositif est constitué d'un camion et d'une remorque équipée de conteneurs de tri. Sur place, il se transforme en une plateforme de dépôts, accessible en voiture.

Ce nouveau service est déployé dans les communes les plus éloignées des trois déchèteries du territoire.

Le mardi 19 Mars, la déchèterie mobile a fait halte à Chevrières sur le parking derrière le nouveau cimetière. Pour sa première étape, elle a fait le plein ! Les habitants qui en ont eu besoin, ont été ravis de ce nouveau service ainsi que de l'accueil et la disponibilité qui leur a été offerts.



Ce service est réservé aux particuliers.

Attention, les déchets verts et les gravats ne sont pas admis.

Prochaines dates sur Chevrières - parking du cimetière / 10h30-12h30 13h00-16h00 :

Jeudi 9 Mai, Samedi 15 Juin, Samedi 27 Juillet

S ervices

ACCUEIL PERSONNALISÉ SUR RENDEZ-VOUS

La direction départementale des Finances publiques de l'Isère propose depuis le 1er Novembre 2018, un service d'accueil personnalisé sur rendez-vous.



Souple et pratique, l'accueil personnalisé sur rendez-vous permet d'améliorer la qualité de service en évitant aux usagers de se déplacer lorsque cela n'est pas nécessaire.

Pour bénéficier de cette réception personnalisée, les usagers particuliers ou professionnels sont invités à prendre rendez-vous sur le site impots.gouv.fr — rubrique « contact ».

Avec ce nouveau service, les usagers seront reçus ou rappelés par téléphone, à l'heure choisie, par un agent ayant pris préalablement connaissance de leur dossier et en étant muni des pièces utiles.



**SAINT-MARCELLIN
VERCORS ISÈRE**
COMMUNAUTÉ

GESTION DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Pour **tout renseignement d'ordre technique, administratif ou concernant le règlement de vos factures,** vous pouvez désormais vous adresser à :

Régie eau et assainissement de la SMVIC
Accueil de VINAY
100, rue Paul Guerry – 38470 VINAY
Tél : 04.76.36.90.57 / Mail : regie.eau@3c2v.fr
Ouverture du lundi au Vendredi,
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Régie eau et assainissement de la SMVIC
Accueil de SAINT MARCELLIN
1 bis, rue Ampère – 38160 SAINT MARCELLIN
Tél : 04.76.38.61.48 / Mail : regie.eau@3c2v.fr
Ouverture du lundi au Vendredi,
de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

En cas de problème technique ou de panne,
vous pouvez contacter le service d'astreinte 7 jours / 7 et 24 h / 24
04.76.36.94.01

S ervices



Salle polyvalente « La Chevriéroise »

TARIFS DE LOCATION 2019

garantis jusqu'au 1^{er} janvier 2020

Pour les organisateurs résidant à Chevrières

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location de la salle	165 €
Location ½ salle	120 €
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	66 €
Déplacée	132 €
Location préau	gratuit
Location tables et bancs : merci de contacter l'AAEP (Mr Montel Bernard au 04.76.64.10.02)	

Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevrières

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000 € restituable à l'état des lieux

Location de la salle	440 €
Location de la chambre froide mobile sur place uniquement	220 €
Location du préau	88 €

Pour les Associations chevriéroises (Uniquement si la manifestation est organisée à un but lucratif)

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000 € restituable à l'état des lieux

Location de la salle entière	200 € dont 100 € remboursés si aide aux
manifestations du CLAC (rando, fête de la musique, vogue)	
Location de la chambre froide mobile	
Sur place	33 €
Déplacée	66 €

Pour les Associations non chevriéroises

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000 € restituable à l'état des lieux

Location de la salle entière	265 €
------------------------------	--------------

Vérifiez si la salle est disponible sur www.chevrieries.fr rubrique-Vie Municipale-locations. Prenez ensuite contact avec le secrétariat de mairie au 04.76.64.10.56 afin de pré-réserver la date souhaitée et ramener le dossier complet à la mairie.

S ervices



Barnum (12 m x 6m)

TARIFS DE LOCATION 2019

garantis jusqu'au 1^{er} janvier 2020

Le montage, démontage et transport sont assurés par le comité.

Pour les organisateurs résidant à Chevrières

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location **150 €**

Règlement à la réservation : Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Pour les organisateurs ne résidant pas à Chevrières

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location **300 €**

Pour les communes éloignées (non limitrophes de CHEVRIERES), un forfait de transport sera demandé en plus de la location.

Pour les Associations chevriéroises

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 1000€ restituable à l'état des lieux

Location **150 €**

Forfait Barnum + Chambre froide **165 €**

Location matériel :

Règlement à la réservation + Chèque/caution de 100 € restituable au retour en bon état du matériel en cas de location de matériel indépendamment de la salle

Cafetières	10 €	Friteuses	10 €
Machine à Hot-dog	10 €	Four Micro-Onde	10 €
Vaisselle et verres	20 €	Lave-vaisselle	30 €
Accès wifi	10 €	Vidéo-projecteur fixe avec écran	50 € + wifi offert

Une caution spécifique de 200 € pour la location du lave-vaisselle est à fournir à la réservation.

Une caution spécifique de 2000 € pour la location du vidéo-projecteur est à fournir à la réservation.

Vérifiez si le barnum est disponible sur www.chevrieres.fr rubrique-Vie Municipale-locations. Prenez ensuite contact avec le secrétariat de mairie au 04.76.64.10.56 afin de pré-réserver la date souhaitée et ramener le dossier complet à la mairie.

S ervices

NUMEROS UTILES

Mairie 04 76 64 10 56
(Ouverture au Public Lu, Ve 18h - 19h30, Me 9h - 11h30)
(Permanences téléphoniques tous les matins de 8h00 à 12h00)

Ecoles, collèges, lycées, transport

Ecole maternelle (Chevrières) 04 76 64 11 95

Ecole primaire (Chevrières) 04 76 64 12 20

Ecole primaire (Murinais) 04 76 64 22 38

Ecole primaire (Saint Appolinard) 04 76 64 18 11

Cantine 04 76 64 37 92
(Lu, Ma, Je, Ve 10h - 14h , sinon laisser un message)

Garderie 06 45 31 50 89
(aux horaires de garderie , sinon laisser un message)

Collège Olympe de Gougues à Chatte 04 76 36 04 00

Collège Le Savouret à Saint Marcellin 04 76 38 15 96

Lycée polyvalent La Saulaie à Saint Marcellin 04 76 64 06 06

Lycée Bellevue à Saint Marcellin 04 76 38 20 17

ALLO Transisère 08 20 08 38 38

Service Eau et Assainissement

Pour demander un raccordement ou signaler des fuites
Aux horaires de bureau 04 76 36 90 57
En dehors de ces horaires 04 76 36 94 01

Déchetteries

Saint Sauveur 156 Rte de la croix de May..... 04 76 38 36 94
(lu au Ve 9h - 12h et 13h30 - 18h, Sa 9h - 18h non stop)

Vinay Z.A. Les levées 04 76 38 66 03
(lu - Me - Je 13h30 - 18h, Sa 9h - 18h non stop)

Aide à domicile

ADMR Chatte 04 76 38 69 16

Loisirs

Bibliothèque intercommunale (Chevrières) 04 76 38 15 54

Ludothèque (Saint Marcellin) 04 76 38 06 82

Le diapason (Saint Marcellin) 04 76 38 89 84

Pharmacie de garde des secteurs de Saint-Marcellin et du Royans

Pour connaître la pharmacie de garde, composer le 04 75 48 18 63. La garde commence le samedi 19h et se termine le samedi suivant 19h. Le dimanche, la pharmacie est ouverte de 9h à 12h. En dehors de ces heures et la nuit, il ne sera **répondu qu'après un appel téléphonique.**

Médecin de garde

La nuit, les jours fériés et le week-end du samedi **12h au lundi 8h, composez le 15. Seul numéro de l'urgence médicale en dehors des heures d'ouverture des cabinets médicaux.**

Chirurgien-dentiste

Les dimanches et jours fériés, composez le 15.

Centre hospitalier de Saint-Marcellin

Centre de consultations non programmées.
Accueil médicalisé de proximité. 04.76.64.90.90
Lundi au samedi de 8h30 à 18h30

Infirmières

A votre service 7j/7 et 24h/24

SAINT-MARCELLIN

Cabinet de soins infirmiers : 10 rue Lamartinière
04.76.64.05.51

Cabinet de soins infirmiers : Le Veymont, 4
avenue de provence 04.76.64.93.38

Cabinet de soins infirmiers Jean Naudin, Martine
Séjon, Imm L'Olympe, bd Riondel 04.76.64.04.79

Cabinet de soins infirmiers Julien Bossan,
Mohamed Eddikra, 06.87.38.67.10 - 04.56.33.51.63

Cabinet de soins infirmiers Carole Chevallier,
Laëtitia Lyonnet 04.76.64.47.16 - 06.75.20.60.06 -
06.87.54.04.14

CHATTE

Cabinet d'infirmières Isabelle Pèlerin, Valérie
Brançaléone-Dumarché 04.76.64.09.59

Cabinet de soins infirmiers, centre de soins :
04.76.38.26.35

Samu 15

Pompiers 18

Gendarmerie 17

S ervices

BERNARD SARL

Electricité

Entreprise située à Chatte

5 chemin de blagneux

38160 CHEVRIERES

06.48.45.78.11

FAURPACK EURL

Conditionnement et Emballages

2835 route de Lyon

38160 CHEVRIERES

06.30.17.09.60

faurpack@orange.fr

PAKEBAT - Reynaud Kévin

Maçonnerie - Pose de fenêtre de toit VELUX

40 allée de blagneux

38160 CHEVRIERES

06.76.36.49.31

pakebat@orange.fr

EURL DUMOULIN Patrick

Plomberie - Chauffage - Electricité

250 chemin de la croix de porte

38160 CHEVRIERES

06..87.43.17.13

dumoulin.p3@orange.fr

CLEAN SERVICES 38

Rénovation - Aménagement -

Tous corps d'état (7j/7 - 24h/24)

75 Route de Chatte

38160 CHEVRIERES

06.70.10.09.04

clean.services38@orange.fr

JMR Rénovation

Rénovation - Aménagement

Petite Maçonnerie

745 Chemin du Gollat

38160 CHEVRIERES

06.70.16.29.97

Jean-michel.romanet@orange.fr

TOURNIER Philippe

Métallerie

55 Chemin de la plaine

38160 CHEVRIERES

06.46.49.11.23

tourniermetal@nordnet.fr

CAFE - RESTAURANT

Chevallier

Sur réservation

100 pl. du souvenir français

38160 CHEVRIERES

04.76.64.12.53

GAEC La ferme de Blagneux

Fromages - noix - agriculture Biologique

300 chemin de blagneux

38160 CHEVRIERES

06.72.14.73.28/06.33.09.54.50

earl.blagneux@orange.fr

Charcuterie des Côteaux

Feugier Richard—traiteur

30 imp.chalvin de blagneux

38160 CHEVRIERES

06.48.49.96.74

AYMOZ Claude -BANITZ Cécile

Maraîchers

10 route de Chatte

38160 CHEVRIERES

Présent sur le marché de :

- St Romans le jeudi soir de 16h à 18h30

- St Marcellin les samedis matin de 8h à 13h

06.7628.04.47

GAYDOU Rudy - THOMAS Laure

Maraîcher AB -

Paysanne Boulangère

95 allée de bois et catelle

38160 CHEVRIERES

09.51.89.75.28

Présent sur le petit marché à

Chevrières les mardis de 16h à 19h

ROUSSET Lucien

Vente de bœuf-Colis— Magasin AB

45 Chemin de blagneux

38160 CHEVRIERES

06.75.79.46.05

DE RIBAUPIERRE Patricia

Ecrivain public

Chemin du Gollat

38160 CHEVRIERES

07.86.33.04.77

patmardrb@gmail.com

BOUYOUD Nathalie

Assistante maternelle agréée

45 Allée de Blagneux

38160 CHEVRIERES

06.33.28.28.27

BUISSON Sylvie

Assistante maternelle agréée

45 montée des selliers et l'hôpital

38160 CHEVRIERES

04.76.64.13.09

CARTIER Martine

Assistante maternelle agréée

255 imp. du chemin de St Appolinard

38160 CHEVRIERES

04.76.64.16.75

JOYE Karine

Assistante maternelle agréée

580 route de Murinais

38160 CHEVRIERES

04.76.64.13.86

LOURDEAUX Claire

Assistante maternelle agréée

1135 chemin de la plaine

38160 CHEVRIERES

04.76.64.29.23

MUNTZ-GAGNOUD Emilie

Assistante maternelle agréée

70 place Vincendon Dumoulin

38160 CHEVRIERES

06.77.67.48.71

THOMASSET Pauline

Assistante maternelle agréée

40 Allée de Blagneux

38160 CHEVRIERES

06.46.28.88.62

Pour apparaître sur cette page, adressez-vous en Mairie.

Informations

ETAT CIVIL

Naissances

Nohan EYSSARD né le 07 Octobre 2018
Au foyer de Jean-Baptiste et Estelle EYSSARD

Raphaël MOREL né le 22 Mars 2019
Au foyer de Mathieu MOREL et Charline LELIEVRE



Décès

Thérèse-Marie BUISSON née TOURNU
Décédée le 07 octobre 2018 à l'âge de 90 ans

Joseph CHAMBON
Décédé le 08 Mars 2019 à l'âge de 89 ans

Georges CHARAT
Décédé le 10 Mars 2019 à l'âge de 90 ans

Jeanine HUGONIN
Décédée le 18 Février 2019 à l'âge de 72 ans



AGENDA

08 Mai 2019 à 10h00	Commémoration de l'Armistice	Aux monuments aux morts
09 Mai 2019 10h30/12h30 - 13h00/16h00	Déchèterie Mobile	Parking du Cimetière
16 Mai 2019	YOGA : Atelier Pleine Conscience & Bienveillance Organisé par Mudita Yoga	A la salle des associations
23 Mai 2019	YOGA : Atelier Yoga du son & Mantra Organisé par Mudita Yoga	A la salle des associations
29 Mai 2019	Concours de Coinche - Pétanque Organisé par le club du Gollat	A la Chevriéroise
06 Juin 2019	YOGA : Atelier Pleine Conscience & Bienveillance Organisé par Mudita Yoga	A la salle des associations
11 Juin 2019	Assemblée Générale De La Cabotte à Lou Petiot et de la Cantine Scolaire	A la Chevriéroise
15 Juin 2019 10h30/12h30 - 13h00/16h00	Déchèterie Mobile	Parking du Cimetière
20 Juin 2019	YOGA : Atelier Yoga du son & Mantra Organisé par Mudita Yoga	A la salle des associations
21 juin 2019	Fête de la Musique Organisé par le CLAC	Au clos des tilleuls
22 juin 2019	Fête des écoles Organisée par l'APE	Au clos des tilleuls
27 Juin 2019 10h30/12h30 - 13h00/16h00	Déchèterie Mobile	Parking du Cimetière
05-06 Juillet 2019	Rallye de Saint Marcellin - Buvette Organisée par l'APE - La Cabotte à Lou Petiot	Au champ de Noyers Chanron
18 Août 2019	Kermesse Organisée par l'AEP	Au clos des tilleuls
24-25 Août 2019	Randonnée estivale Organisée par le CLAC	Village de Chevrières
14-15 Septembre 2019	Vogue Organisée par le CLAC	Village de Chevrières